DOSSIER ARRÊT

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune des BOUCHOUX

VI - Plan de zonage village 1/1000e

- Révision prescrite le 27.01.2010
- Dossier arrêté le 13.07.2012
- Mise à l'enquête publique du
- PLU approuvé le

Le Maire
Jérôme GRENARD

SOUS-PRÉFECTURE DE SAINT-CLAUDE
REÇU LE
17 JUIL. 2012
CONSEIL DE L'ESPOIR

JURA Habitat
ACCOMPAGNER & DÉVELOPPER
Agence de Dole
9 avenue Aristide Briand - BP 150 DOLE
☎ 03.84.82.74.20
Fax: 03.84.82.42.42
Siège social : Maison de l'habitat
32 rue Rouget de Lisle - 39100 DOLE
☎ 03.84.86.19.19
Fax: 03.84.86.19.19
Email : contact@jurahabitat.fr
Agence de Saint-Claude
2 rue de la Poyat - 39200 SAINT-CLAUDE
☎ 03.84.45.10.46
Fax: 03.84.45.10.46

SCIENCES ENVIRONNEMENT
Bureau d'études Eau, Environnement, Géologie, Déchets, Assainissement
6, boulevard DIDEROT - 25000 BESANCON
☎ 03.81.53.00.00
www.sciences-environnement.fr/
SCIENCES ENVIRONNEMENT@wanadoo.fr

Légende

Zones urbaines, dites zones U
Zone UA, zone d'urbanisation regroupant le centre ancien.
Zone UB, zone mixte à vocation dominante d'habitat, divisée en 3 secteurs:
. ***secteur UBa***, secteur d'extension récente, proche du centre ancien et hameau de Très-la-Ville.
. ***secteur UBb***, lotissement de Très-la-Ville.
. ***secteur UBc***, zone entre le Cantou et l'épicerie, à fortes contraintes topographiques.

Zones à urbaniser, dites zones AU
Zone 1AU, zone à urbaniser dans le cadre du PLU, à dominante d'habitat.

Zones agricoles, dites zones A
Zone A, couvrant les zones agricoles. Elle comprend :
. ***des secteurs Ahz***, couvrant les zones humides de la zone agricole.

Zones naturelles et forestières, dites zones N
Zone N, couvrant des zones naturelles et des zones forestières. Elle comprend :
. ***des secteurs Nzh***, couvrant les zones humides de la zone naturelle.
. ***des secteur Nj***, correspondant aux espaces d'interface entre le bâti et le milieu naturel (vergers et jardins).
. ***des secteurs Ne***, accueillant ou destinés à accueillir les stations d'épuration.

Limite de zones

Emplacement réservé

Exploitation agricole

Construction traditionnelle repérée au titre de l'article L123-1-5-7°. Les éléments de petit patrimoine liés à ces constructions (fours, greniers forts...) sont concernés par le classement

Site sonore ou point d'ouïe

Liste des Emplacements Réservés (ER)

N°	Localisation	Objet	Bénéficiaire	Section	Parcelles concernées		Surface m²
ER 1	Le Village	Création d'un cheminement piéton	Commune	ZD	44	114	
				ZD	42	74	
				ZD	182	43	
				Total ER 1			**231 m²**
ER 2	Le Village	Création d'une aire de stationnement	Commune	ZD	44	130	
				Total ER 2			**130 m²**
ER 3	Le Village	Création d'une aire de stationnement	Commune	ZD	165	32	
					166	42	
				Total ER 3			**74 m²**
ER4	Le Village	Création d'un cheminement piéton	Commune	AB	117	42	
				AB	109	4	
				AB	93	15	
				ZD	176	34	
					33	28	
					39	12	
					34	4	
					35	27	
					38	13	
					37	48	
				Total ER 4			**226 m²**
ER 5	Sous la Vie	Création d'un cheminement piéton	Commune	AB	258	22	
				AB	272	22	
				Total ER 5			**44 m²**
ER 6	Tailla	Création d'une aire de stockage de bois	Commune	ZA	1	147	
				ZA	2	524	
				ZO	26	584	
				Total ER 6			**1 255 m²**
ER 7	La Serra	Création d'une aire de stockage de bois	Commune	ZM	8	1 840	
				ZL	66	1 251	
				Total ER 7			**3 091 m²**
				Total ER			**705 m²**